Ces petits riens

Un crayon. Ça ne mange pas de pain, un crayon... et c'est pratique. Même chose pour un bloc-notes, ou plusieurs. Le visiteur médical qui les offre n'a pas un métier facile, et il ne mérite pas un refus.

C'est abusif de comparer un soignant qui laisse un visiteur médical poser un crayon sur son bureau, avec un soignant qui mange régulièrement à l'œil ou bien qui cherche à profiter des largesses des firmes. Et si la législation n'interdit pas aux firmes de laisser des petits objets aux soignants, c'est bien qu'ils sont inoffensifs…

Qui n'a pas pensé ou entendu ce genre de propos ?

C'est sûr, un crayon, un bloc-notes, un gadget, ça n'est rien. Et trois fois rien, ce n'est toujours pas grand-chose.

Pourtant, même si c'est difficile à concevoir, peu importe la valeur du cadeau : un petit cadeau influence autant qu'un gros, et parfois même davantage.

Parce que les cadeaux obligent les personnes qui les acceptent. Ce réflexe humain acquis est connu : quiconque a accepté quelque chose se sent obligé de rendre la pareille d'une façon ou d'une autre.

Cette réaction humaine est inconsciente. Elle fait les délices de tous ceux qui souhaitent manipuler, à des fins commerciales ou autres.

Si les firmes, qu'elles soient pharmaceutiques ou non, offrent parfois, ou souvent, des petits cadeaux, ce n'est pas seulement pour faire plaisir à leurs clients, mais parce que c'est rentable.

Les firmes pharmaceutiques sont des firmes comme les autres, avec leurs objectifs financiers, leurs contraintes économiques, la pression de la concurrence. Leurs dirigeants sont des dirigeants comme les autres, avec la préoccupation permanente de la courbe des ventes, du développement de parts de marché, et in fine de l'augmentation des bénéfices. De ce point de vue, le médicament est une marchandise comme les autres.

Accepter un petit cadeau, un petit rien, c'est faire le jeu d'une action commerciale terriblement efficace.

Le tout est de consentir à le voir, et de dire « *Non, merci...* », pour ne plus se faire avoir.

Compétence 4

Téléchargé sur www.competence4.org le 15/09/2025
Copyright(c)Compétence 4. Usage personnel exclusivement